• Suivis 2012 et 2013 du Pic mar en forêt de Compiègne

Par Lucie Dutour, chargée d'études faune



Pic Mar *Photo T. Hermant*

De nombreux naturalistes parcourant régulièrement les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps ont constaté ces dernières années une modification dans la gestion forestière sur ces massifs particulièrement riches d'un point de vue de la biodiversité picarde. Une inquiétude grandissante a donc émergé concernant le rajeunissement global de ces forêts pouvant entraîner une perte d'une biodiversité remarquable liée aux vieux arbres, bois morts, arbres creux...

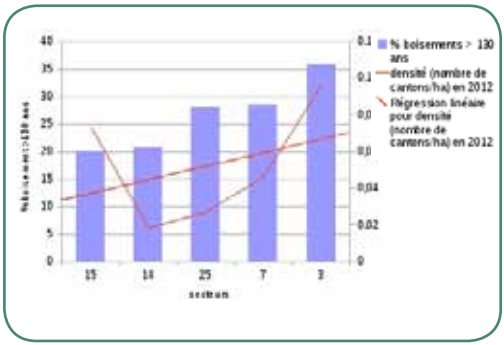
C'est pourquoi deux études consécutives en 2012 et 2013 ont été réalisées sur le Pic mar, espèce emblématique des forêts isariennes, inféodée aux chênaies âgées. Cet oiseau, dont la présence a en partie permis le classement du secteur en Zone de Protection Spéciale (Natura 2000), n'est qu'une espèce représentative de cette biodiversité liée aux boisements âgés dont la grande majorité passe malheureusement inaperçue (insectes, champignons...). Nous avons donc cherché à savoir à travers ces études si les populations de Pic mar avaient évolué ces dernières années et quel pouvait être l'impact de la gestion forestière actuelle et future sur cette espèce.

Pour faciliter les suivis, nous avons réalisé les comptages par secteurs. Sur chaque secteur une trentaine de points de repasse distants en moyenne de 250 mètres les uns des autres ont été réalisés. La méthode de la repasse a été utilisée pour recenser les individus cantonnés. Il s'agit de passer le chant de l'oiseau via une enceinte suffisamment puissante pour que l'oiseau cantonné réagisse à l'intrusion d'un autre mâle sur son territoire. Le mâle cantonné répond à cette intrusion en chantant afin de marquer son territoire et en se déplaçant autour de la source du son. Les femelles réagissent également à cette méthode en s'approchant de la source du son et parfois en criant. Ainsi, il est possible de définir un nombre de cantons autour du point de repasse en fonction du nombre de chanteurs et du comportement des oiseaux observés.

- Résultats :

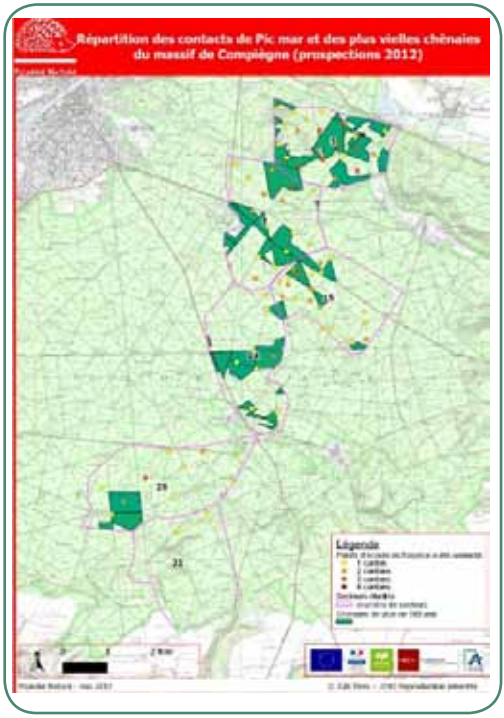
En 2012, 10 secteurs ont ainsi été parcourus pour 230 points d'écoute réalisés. Les secteurs situés entre les deux réserves de la forêt de Compiègne à savoir les Beaux Monts et les Grands Monts ont été privilégiés. Ces prospections ont pu être menées à bien grâce à une forte mobilisation bénévole lors de 3 journées de comptage qui ont rassemblé 20 observateurs. 183 cantons de Pic mar ont été relevés sur les 10 secteurs prospectés pour une densité moyenne de 0,042 canton/ha. Les secteurs avec les nombres de cantons les plus importants relevés sont situés en forêt de Compiègne au niveau du secteur des Beaux monts (Future Réserve Naturelle) et du secteur des mares Saint-Louis. Ces zones montrent également les proportions les plus importantes de chênaies âgées (> 160 ans) à savoir respectivement 42% et 25 % de la surface des secteurs en question.

Le graphique ci-dessous nous montre que, sur les secteurs étudiés, plus la surface en chênaies âgées de plus de 130 ans est importante plus la densité en Pic mar sera forte



Graphique n°1 : densité de Pic mar en fonction de la proportion de chênaies de plus de 130 ans sur les secteurs étudiés en forêt de Compiègne

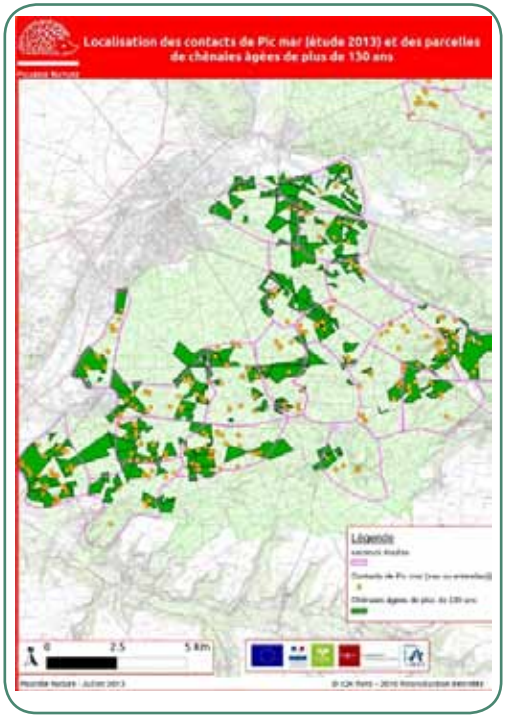
Nous constatons également sur la carte ci-dessous que le nombre de contacts de Pic mar a été bien plus important sur les secteurs les plus âgés (au niveau des parcelles de chênaies supérieures à 160 ans : en vert)



Carte 1 : répartition des contacts de Pic mar en fonction des parcelles de chênaies âgées de plus de 160 ans sur la forêt de Compiègne

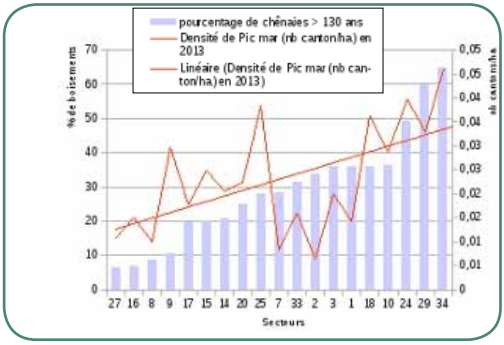
En 2013, nous avons suivi le même protocole qu'en 2012 avec une trentaine de points de repasse par secteur espacés en moyenne de 250 m. Cette année, nous avons élargi les prospections à l'ensemble des secteurs semblant les plus favorables pour le Pic mar à l'échelle du massif. Ainsi, 21 secteurs ont été parcourus entre le 26 mars et le 30 avril 2013 par un observateur principal (salarié en CDD) et 4 observateurs bénévoles complémentaires lors de trois journées de comptages concertés les 6, 13 et 27 avril.

304 individus ont ainsi été cartographiés à la parcelle afin d'avoir une répartition précise des cantons de cette espèce. Au regard des données comportementales et de l'emplacement des individus contactés, nous pouvons estimer qu'environ 214 cantons ont été repérés sur les 21 secteurs étudiés. Ainsi, la densité moyenne de Pic mar serait de 0,02 canton par hectare sur les secteurs les favorables pour l'espèce. Les conditions météorologiques particulièrement rigoureuses de ce printemps 2013 ont probablement fortement limité l'activité des oiseaux au moins en mars. La réponse des pics à la repasse a, semble t il, été inhibée par ces conditions. 67,5% des contacts de Pic mar réalisés en forêt de Compiègne en 2013 ont été notés sur des parcelles de chênaies âgées de plus de 130 ans ou à moins de 100 mètres.



Carte 2 : répartition des contacts de Pic mar en fonction des chênaies âgées de plus de 130 ans sur les secteurs étudiés en 2013.

Comme sur l'étude réalisée l'année précédente, nous constatons que plus la proportion en chênaies âgées sur un secteur étudié est importante plus la densité de cantons contactés est forte.



Graphique n°2 : densité de Pic mar en fonction de la proportion de chênaies de plus de 130 ans sur les secteurs étudiés en forêt de Compiègne

Ainsi, ces résultats nous montrent une fois de plus que cette espèce est fortement liée aux chênaies âgées et que leur proportion sur un massif est un facteur déterminant pour le maintien des populations.

- Impacts de la gestion forestière :

D'après le plan d'aménagement de la forêt 2012-2031, près de 40% des chênaies et 30% des chênaies âgées de plus de 130 ans sur les secteurs prospectés lors de l'étude 2013 doivent subir une régénération dans les années à venir. Les prospections 2013 ayant eu lieu sur les secteurs où les habitats semblaient les plus favorables au Pic mar, nous pouvons nous inquiéter d'une perte de territoire de près de 30% sur un massif comme celui de Compiègne. Cette perte devrait être en partie compensée avec la dynamique naturelle de la forêt. En effet, les parcelles âgées aujourd'hui de plus de 100 ans (environ 15% des parcelles de chênaies étudiées en 2013) deviendront favorables à l'espèce d'ici la fin du nouveau plan. Or, avec la diminution de l'âge d'exploitabilité des arbres, certaines de ces parcelles (environ 10%) doivent également être coupées sur ce laps de temps. D'ici la fin du nouveau plan d'aménagement prévue pour 2031, nous pouvons donc estimer une perte d'habitats favorables pour le Pic mar de près de 15% sur les secteurs étudiés en forêt de Compiègne en 2013.

Parmi les secteurs devant subir une régénération, certains sont aujourd'hui des secteurs clefs pour le Pic mar avec une forte densité de cantons/ha. Ainsi, autour du Mont Saint Pierre et des Étangs Saint Pierre, ce sont près de 284 ha de chênaies âgées de plus de 160 ans qui doivent prochainement être régénérés. Nombre de Pics seront contraints de migrer sur d'autres secteurs plus favorables.

De même de nombreuses parcelles de chênaies âgées de plus de 130 ans situées au sud ouest de la forêt de Compiègne doivent également être régénérées d'après le plan d'aménagement 2012-2031. Ainsi, ce sont près de 397 ha de boisements favorables au Pic mar qui ne seront plus disponibles à l'espèce. D'autres secteurs favorables au nord de la Brevière (106 ha de chênaies de plus de 130 ans) ou en périphérie de la future réserve biologique des Beaux Monts (271 ha de chênaies de plus de 130 ans) vont également subir un fort rajeunissement.

Une trame vieux bois doit voir le jour afin de préserver un réseau intraforestier de vieux boisements pour les espèces qui, comme le Pic mar, sont tributaires de ces boisements âgés. Or, ce réseau, comprenant les deux réserves des Beaux et des Grands Monts, ne doit pas dépasser les 446,4 ha, ce qui semble bien insuffisant au regard des pertes que vont subir ces espèces dans les années à venir. Cette trame semblera assez peu efficace pour le Pic mar car elle ne sera mise en place que sur 134 ha de chênaies, soit environ 30% de la surface totale de la trame vieux bois. En outre, les oiseaux troglophiles comme le Pic mar auront la possibilité de se disperser facilement pour coloniser les îlots favorables, ce qui ne sera pas le cas pour les espèces aux faibles capacités de dispersion comme les insectes.

Enfin, il aurait été préférable que cette trame crée un véritable réseau intraforestier de vieux boisements entre les réserves protégées dont les surfaces garantiront le cœur de la survie de certaines espèces troglophiles et saproxyliques. La trame prévue dans le plan d'aménagement est composée d'environ 70 îlots de faibles surfaces (environ 4ha en moyenne) répartis en moyenne à plus de 700 m les uns des autres.